



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ATTESTATION DE NON-CURSUS

Culture-ActionS

Attestation de non-prise en compte d'un projet étudiant dans le cadre de la formation pédagogique (études supérieures, cursus universitaire). Document à faire remplir par l'Administration de votre établissement d'Enseignement Supérieur ou par la directrice / le Directeur de votre formation initiale. Des Établissements possèdent leur propre modèle d'attestation de non-cursus, vous pouvez le fournir à la place du modèle mis à disposition par le Crous de Paris.

Je soussigné(e), M. MME. Guibert Géraline

Au nom de l'Établissement / Directrice ou Directeur de la composante INSTITUT DE LA COMMUNICATION

ET DES MÉDIAS, de l'UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE

certifie que le projet intitulé Fragmentées (court-métrage)

porté par ONE INÈS CASINIERIUS

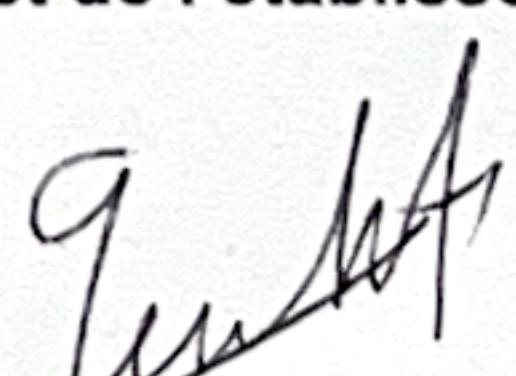
étudiant.e(s) en 13. information - Communication multimédia communication améliorée

n'est pas un projet pédagogique inclus dans la formation (stage, projet tutoré, ...) et qu'il ne donne lieu à aucune prise en compte (notée ou non) dans la validation du cursus de tous les étudiant.e.s souhaitant l'organiser.

A PARIS

Le 22.10.24

Signature + cachet de l'établissement


Sorbonne Nouvelle UFR A & M
arts & médias

Le(a) directeur(trice) du département
Institut de la Communication et des Médias